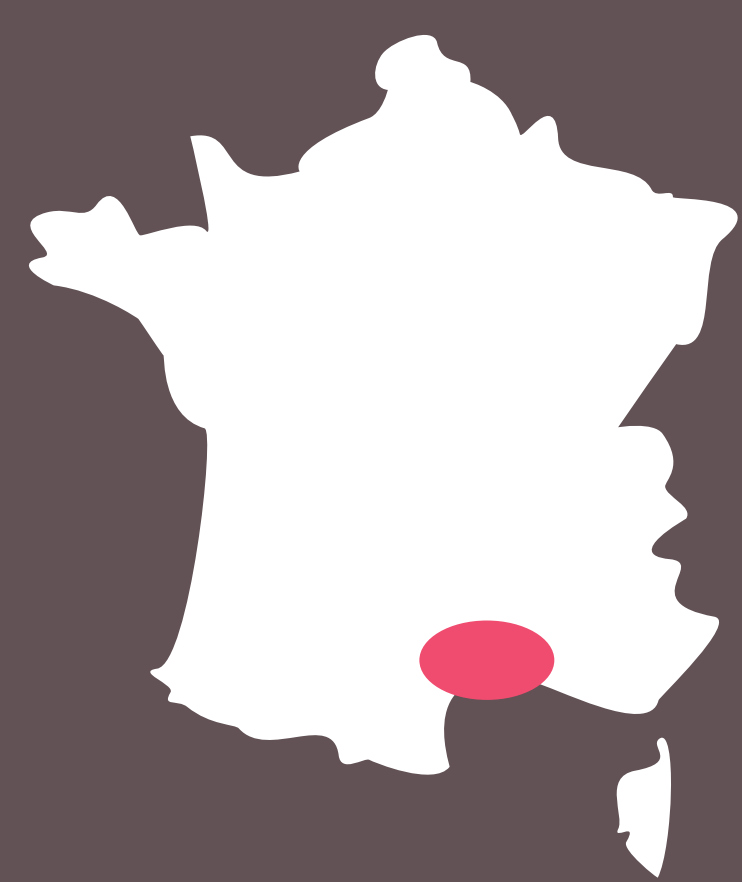
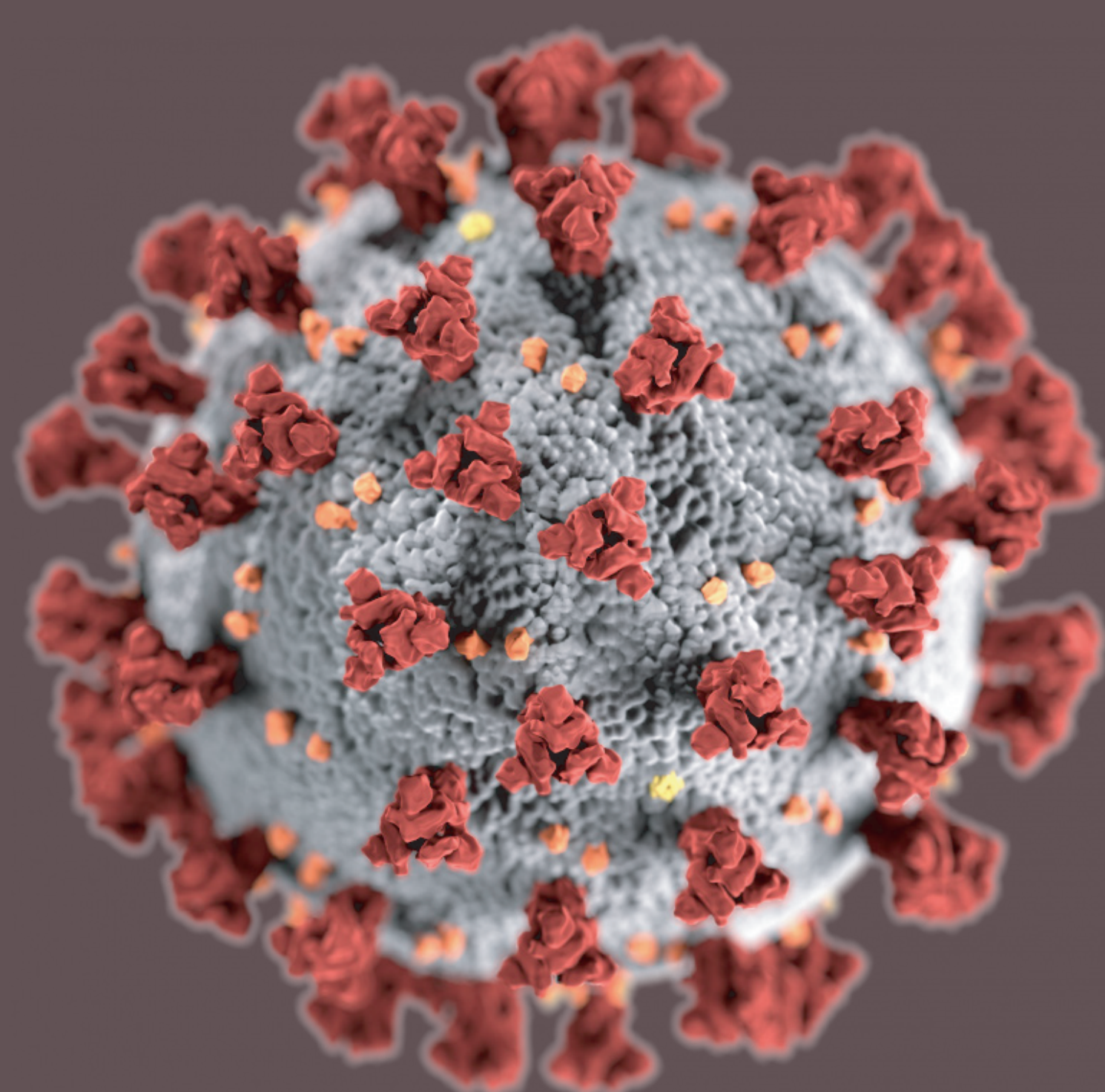




COVID-19, DÉCONFINER LA SANTE AU TRAVAIL

Une collaboration ARS/SST, lors des clusters de saisonniers agricoles

Auteurs : Fazio Tirrozzo MG. - Médecin du travail - MSA du Languedoc ;
Foulhac E. - Médecin Inspecteur de Santé Publique - ARS-DD30



CONTEXTE

Des clusters COV-2 positifs sont détectés en Juin 2020 dans une population de saisonniers détachés, dans les Bouches-du-Rhône et, ensuite, dans le Gard.

Une campagne de dépistage est lancée par l'ARS-DD30, avec l'aide des Médecins du Travail de la MSA du Languedoc.

ACTION

Les dépistages (RT-PCR) sont faits initialement auprès des entreprises arboricoles, embauchant, entre autres, des saisonniers détachés (314 tests, 5,4 % positifs) et, ensuite, pendant 3 jours, dans la ville de Beaucaire, où la population hispanophone était principalement hébergée (824 tests, 9,5% positifs).

Trois médecins du travail, dont deux maîtrisant la langue espagnole, contribuent aux entretiens des sujets testés, au contact tracing des positifs et à la rédaction des arrêts de travail.

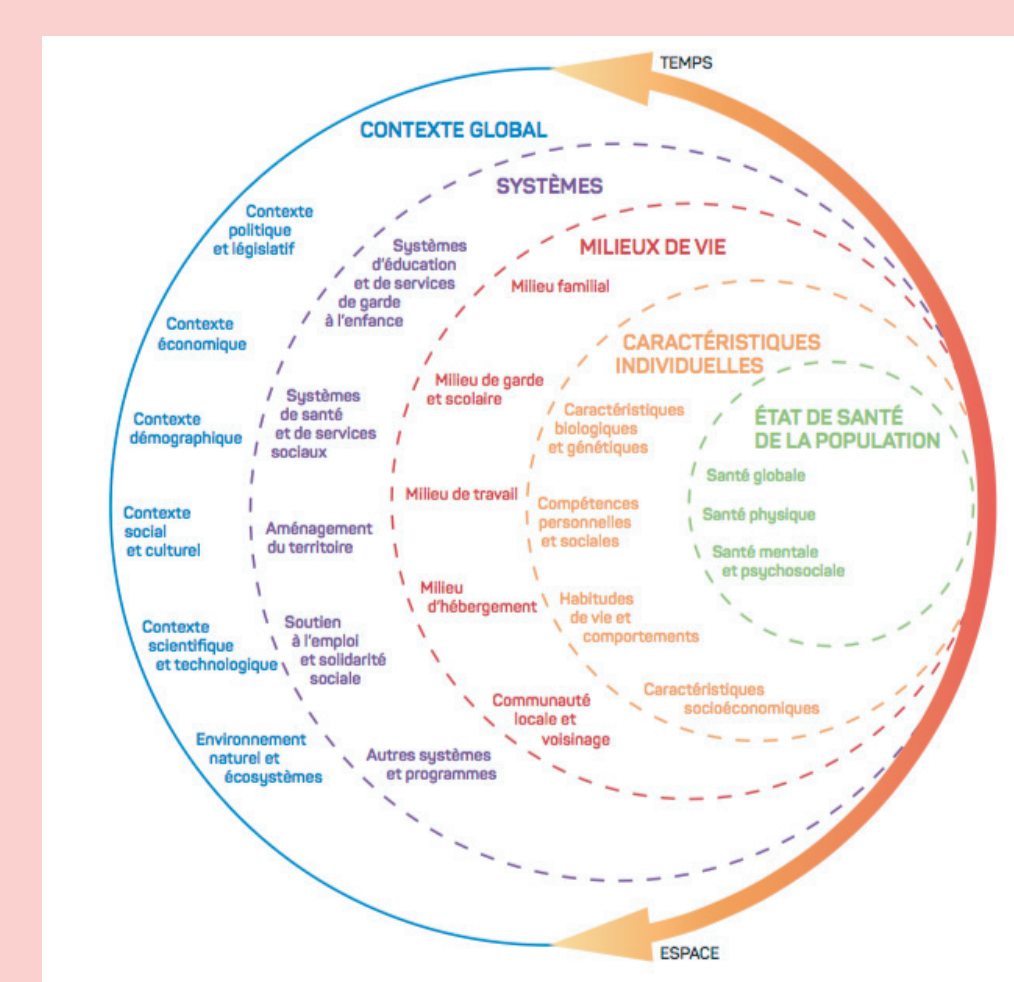


Fig. 1 : Carte de la santé et de ses déterminants (origine : Santé et Services sociaux, Québec)

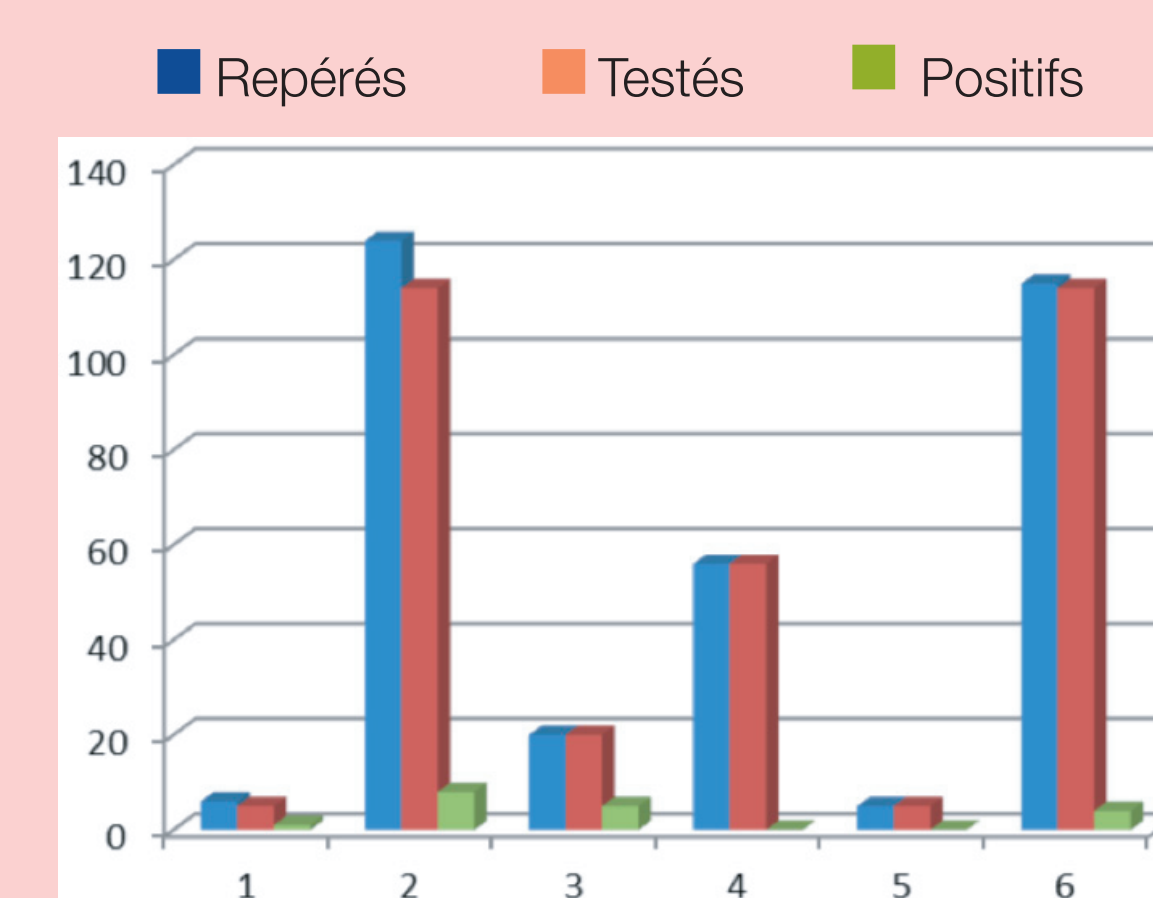


Fig. 2 : Dépistages (RT-PCR) dans les entreprises agricoles du Gard, Juin 2020

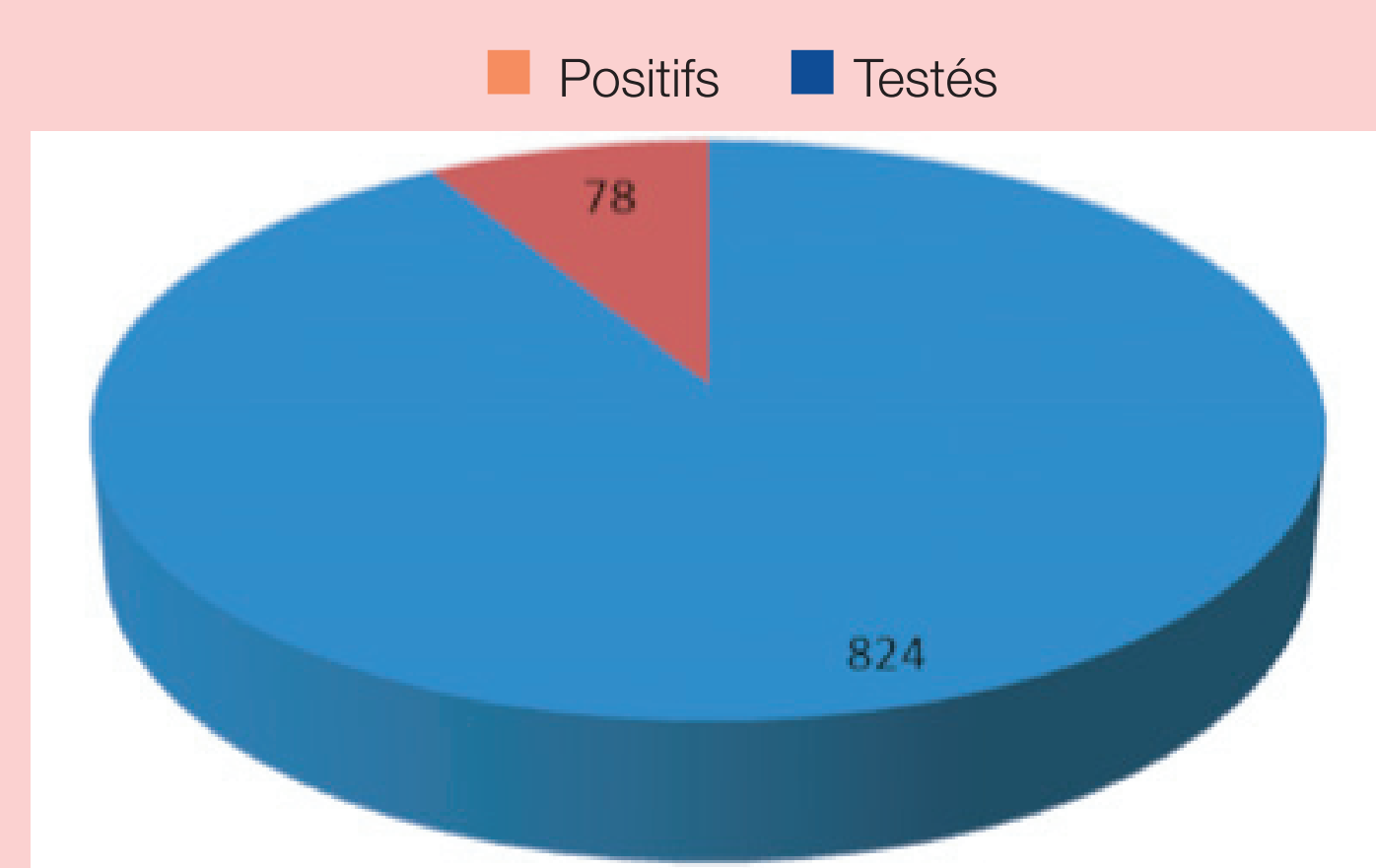


Fig. 3 : Dépistage (RT-PCR) dans la ville de Beaucaire, 10-11-12 Juin 2020

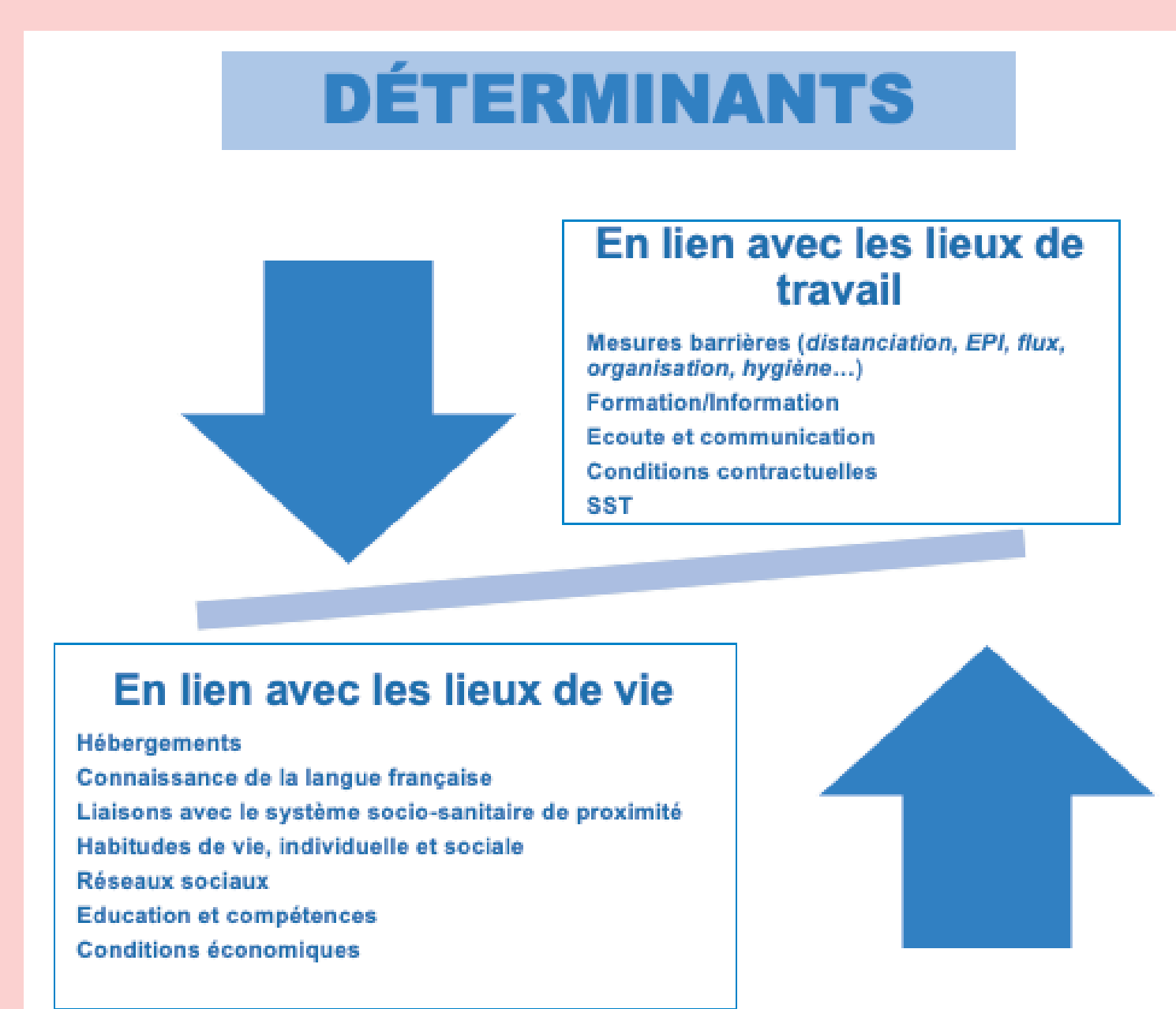


Fig. 4 : Déterminants en lien avec les lieux de vie et les lieux de travail

Une analyse des déterminants de ces clusters, en lien avec les conditions de travail et en lien avec les conditions de vie, est réalisée.

Les entreprises ayant de saisonniers révélés positifs font successivement l'objet d'interventions par les médecins du travail, les infirmières et les conseillers en prévention, pour un accompagnement dans la mise en place des mesures barrières et pour des échanges sur les risques avec les saisonniers.

CONCLUSION

Santé Publique et Médecine du Travail ont un enjeu commun, la prévention, et partagent plusieurs méthodologies de travail. La santé résulte d'interactions complexes d'un sujet avec son environnement, dont le lieu de travail n'est qu'un des biotopes habités par le travailleur. Ce biotope n'est pas cloisonné par rapport aux autres. Les facteurs qui agissent sur la santé des travailleurs débordent souvent du lieu de travail. Décloisonner la SST du scénario exclusif des lieux et des conditions de travail est souhaitable dans le cadre de son évolution vers une vision environnementale. Vice versa, la complexité des facteurs qu'interviennent dans le travail peut générer des problématiques capables d'affecter la santé de la population entière, dont les stratégies de la Santé Publique doivent tenir compte.